

Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques

1ère année 2009-2010 (sous réserve de modifications)

Modules et cours	Périodes hebdomadaires	Semestres	ECTS pour le cours	Professeurs/ enseignants	ECTS pour le module/ Mode d'évaluation
Module de calcul différentiel et intégral					18 ECTS
Calcul différentiel et intégral I	4	A	5	Prof. F Schlenk	Ecrit, 2 heures
EXE calcul différentiel et intégral I	2	A	2	Prof. F Schlenk	CC (sans note)
Compl. EXE calcul différentiel et intégral I	2	A	2	Prof. F Schlenk	CC (sans note)
Calcul différentiel et intégral II	4	P	5	Prof. F Schlenk	Ecrit, 2 heures
EXE calcul différentiel et intégral II	2	P	2	Prof. F Schlenk	CC (sans note)
Compl. EXE de calcul différentiel et intégral II	2	P	2	Prof. F Schlenk	CC (sans note)
Module de mathématiques renforcées					18 ECTS
Algèbre linéaire	4	A	5	Prof O. Besson	Ecrit, 2 heures
EXE algèbre linéaire	2	A	2	Prof O. Besson	CC (sans note)
Compl. EXE algèbre linéaire	2	A	2	Prof O. Besson	CC (sans note)
Probabilités I	2	P	2	Prof. M. Benaïm	Oral, 30 minutes
Algèbre et géométrie	2	P	3	Dr A. Girouard	
EXE probabilités I	1	P	1	Prof. M. Benaïm	CC (sans note)
Compl. EXE probabilités I	1	P	1	Prof. M. Benaïm	CC (sans note)
EXE algèbre et géométrie	2	P	2	Dr A. Girouard	CC (sans note)
Module de physique de base et informatique					24 ECTS
Physique générale I et II	3	AP	6	Prof. P. Thomann	Oral, 30 minutes
Complément de physique générale	2	AP	4	Prof. P. Aebi	
EXE physique générale	1	AP	2	Prof. P. Thomann	CC (noté)
Informatique générale : Programmation I	4	A	6	Prof. P. Felber	CC (noté)
Informatique générale : Programmation II	4	P	6	Prof. P. Felber	CC (noté)

2ème et 3ème années 2009-2010 (sous réserve de modifications)

Modules et cours	Périodes hebdomadaires	Semestres	ECTS pour le cours	Professeurs/ enseignants	ECTS pour le module/ Mode d'évaluation
Module d'analyse et de topologie					24 ECTS
Calcul différentiel et intégral III	2	A	3	Dr G. Arjantseva	Ecrit, 2 heures
EXE calcul différentiel et intégral III	2	A	3	Dr G. Arjantseva	CC (sans note)
Calcul différentiel et intégral IV	2	A	3	Dr B. de Tillière	Ecrit, 2 heures
EXE calcul différentiel et intégral IV	2	A	3	Dr B. de Tillière	CC (sans note)
Topologie générale	2	AP	6	Prof A. Valette	Oral, 30 minutes
EXE topologie générale	2	AP	6	Prof A. Valette	CC (sans note)
Module de probabilités II¹				Pas donné en 2009-2010	12 ECTS
Probabilités II	2	AP	6		Ecrit, 2 heures
EXE probabilités II	2	AP	6		CC (sans note)
Module d'analyse numérique¹					12 ECTS
Analyse numérique	4	P	6	Prof. O. Besson	Ecrit, 2 heures
EXE analyse numérique	4	P	6	Prof. O. Besson	CC (sans note)
Module de géométrie différentielle¹				Pas donné en 2009-2010	12 ECTS
Géométrie différentielle	4	P	6		Ecrit, 2 heures
EXE géométrie différentielle	4	P	6		CC (sans note)
Module d'algèbre¹					12 ECTS
Algèbre	2	AP	6	Prof A. Valette	Ecrit, 2 heures
EXE algèbre	2	AP	6	Prof A. Valette	CC (sans note)
Module de mathématiques et compléments d'analyse					18 ECTS
Compléments de mathématiques	2	AP	6	Dr P. Jolissaint	Oral, 30 minutes
EXE compléments de mathématiques	2	AP	6	Dr P. Jolissaint	CC (sans note)
Compléments d'analyse	2	A	3	Dr A. Girouard	Oral, 30 minutes
EXE compléments d'analyse	2	A	3	Dr A. Girouard	CC (sans note)

Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques

Modules et cours	Périodes hebdomadaires	Semestres	ECTS pour le cours	Professeurs/ enseignants	ECTS pour le module/ Mode d'évaluation
Module de séminaires					6 ECTS
Séminaire B09	2	AP	4	Dr P. Jolissaint	CC (noté)
Préparation au séminaire B09-I, II ou III	2	AP	2	Dr P. Jolissaint	CC (sans note)
Combinaison de modules à choix ²	selon choix	selon choix	selon choix	selon choix	36 ECTS
Total Bachelor					180 ECTS

¹ Cours et modules dispensés en alternance, une année sur deux. L'étudiant devra donc les suivre l'année où ils auront lieu, en deuxième ou en troisième année. Choix obligatoire de 3 modules parmi ces 4 modules.

² Chaque étudiant doit **IMPERATIVEMENT** soumettre son choix de modules au responsable de filière pour approbation **au plus tard au début de la 3ème année**.

Le fait d'avoir suivi des cours et passer des examens sans que les modules ne soient approuvés ne saurait préjuger de la décision du responsable de filière. Sans l'approbation de ses modules à choix par le responsable de filière, l'étudiant ne pourrait pas se voir délivrer de titre.

Les modules choisis doivent être pris en entier et ne peuvent pas être scindés.

A= semestre d'automne (cours du 14 septembre au 18 décembre 2009)

P= semestre de printemps (cours du 22 février au 4 juin 2010)

Abréviations

EXE = Exercices

CC (sans note)= contrôle continu non noté, selon modalités fixées par l'enseignant au début de l'enseignement

CC (noté)= contrôle continu noté, selon modalités fixées par l'enseignant au début de l'enseignement

Renseignements

Le responsable de filière: Prof. M. Benaïm (michel.benaim@unine.ch)

Examens et Règlement

Lors des sessions d'examens les modules doivent être pris en entiers et ne peuvent être scindés sous peine d'échec à l'ensemble du module.

L'inscription à l'enseignement dans IS-Académia est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux examens de l'enseignement en question.

Pour toute précision réglementaire, voir la page internet de la FS (le résumé du Règlement) et le secrétariat de la Faculté.